Introduction

Jérôme Creel

▶ **To cite this version:**

Jérôme Creel. Introduction : L'investissement en Europe. Revue de l'OFCE, 2015, 144, pp.309 - 312. 10.3917/reof.144.0309 . hal-03459518

HAL Id: hal-03459518
https://sciencespo.hal.science/hal-03459518

Submitted on 1 Dec 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'INVESTISSEMENT EN EUROPE

Jérôme Creel
OFCE, Sciences Po

Le mouvement de reprise entamé depuis 2014 dans la zone euro a reposé sur des moteurs principalement extérieurs à la zone euro : la baisse du prix du pétrole et la dépréciation de l'euro ont joué un rôle indéniable de soutien à l'économie. La politique monétaire européenne expansionniste continue d'influencer le taux de change euro/dollar, mais en freinant l'appréciation de l'euro qu'engendre désormais l'excédent important de la balance des comptes courants de la zone.

Il convient donc de s'interroger sur d'autres moteurs de la croissance européenne, plus internes ceux-là, et espérer qu'ils affermiront la reprise économique. Parmi ces moteurs, l'investissement est un candidat idéal : facteur de demande à court terme, facteur d'offre à moyen et long terme, l'investissement permet de renouveler le capital et d'en augmenter le montant pour engendrer un surcroît de productivité. Les trois contributions qui suivent éclairent différents aspects de l'investissement en Europe.

Mauro Napoletano, Francesco Vona et **Jean-Luc Gaffard** s'interrogent sur les différences de trajectoire économique de l'Allemagne, d'un côté, de la France et de l'Italie de l'autre, et étudient les évolutions récentes de l'investissement privé dans ces trois pays. Au travers d'une analyse sectorielle, ils insistent sur le fait que le montant total de l'investissement (qui n'est pas trop défavorable à la France) est moins important que sa composition et sa complémentarité avec d'autres (f)-acteurs de l'économie. Sous cet angle, il apparaît que la qualité de l'organisation industrielle allemande favorise la complémentarité entre le capital humain – une main-d'œuvre hautement qualifiée – et le capital physique, ce qui n'est pas observé en France ou en Italie.

Jérôme Creel, Paul Hubert et **Francesco Saraceno** se concentrent sur la complémentarité entre investissement privé et public en Allemagne, en France, au Royaume-Uni et aux États-Unis. La relance de l'investissement public fait désormais partie de l'agenda politique européen, mais elle se heurte à des contraintes budgétaires fortes et au risque de voir l'investissement public évincer les investissements privés, par la hausse des taux d'intérêt, par exemple. L'étude montre que ce risque d'éviction est faible dans les pays étudiés et qu'en France, il existe plutôt une relation de complémentarité entre investissement public et privé.

L'agenda politique dont il est question plus haut concerne évidemment le plan d'investissement public européen dit « Plan Juncker ». **Mathilde Le Moigne, Francesco Saraceno** et **Sébastien Villemot** évaluent ses effets macroéconomiques à partir de simulations d'un modèle d'équilibre général intertemporel et stochastique avec capital public et agents contraints dans leurs choix de consommation. En le comparant au « plan Obama », ils insistent non seulement sur la taille insuffisante du « plan Juncker » – 315 milliards d'euros sur 3 ans après un effet de levier attendu de 15 – mais aussi sur le choix du *timing* pour le mettre en œuvre : les effets positifs du Plan ne seront pas suffisants pour pérenniser la reprise de la zone euro.

Ces trois contributions confirment, de manière complémentaire, le bien-fondé d'une stratégie de croissance fondée sur l'investissement, à la fois privé et public.